

Ouverture du centre de rétablissement après sinistre de la FEMA dans le comté d'Orléans

Release Date: Août 3, 2023

WILLISTON, Vermont. – Un centre de rétablissement après sinistre (RDC) ouvre à 8 heures du matin le 3 août à Barton dans le comté d'Orléans pour aider les résidents du Vermont touchés par les inondations à commencer leur rétablissement. Le DRC conjoint, une installation temporaire établie en partenariat entre Barton, l'État du Vermont et la FEMA, aidera les survivants à faire des demandes de la FEMA, à télécharger des documents et permettra de répondre aux questions en personne.

Le centre Barton est situé à l'adresse :

[Barton Memorial Building](#)

17 Place du Village

Barton, Vermont 05822

Des centres sont déjà ouverts à :

Waterbury Armory
294 Armory Drive
Waterbury, VT 05676

ASA Bloomer Building
[88 Merchants Row, Suite 330](#)
Rutland, VT 05701

Barre Auditorium
16 Auditorium Hill



FEMA

Page 1 of 2

Barre, VT 05641

Flood Brook School
91 VT-11
Londonderry, VT 05148

Tous les centres sont ouverts 7 jours sur 7, de 8h à 19h

Tous les centres sont accessibles aux personnes en situation de handicap et qui ont des besoins d'accès et fonctionnels, et sont équipés d'équipements de technologie d'assistance. Si vous avez besoin d'un aménagement raisonnable ou d'un interprète en langue des signes, veuillez appeler le **833-285-7448** (appuyez sur 2 pour l'espagnol).

Des représentants de la US Small Business Administration seront également présents au centre pour expliquer comment demander les prêts en cas de catastrophe à faible taux d'intérêt de la SBA pour les propriétaires, les locataires, les entreprises et les organisations à but non lucratif privées, et fournir des informations sur la reconstruction pour rendre les maisons plus résistantes aux catastrophes.

Il n'est pas nécessaire de se rendre dans un DRC pour faire une demande d'aide de la FEMA. Pour faire une demande sans vous rendre dans un centre, appelez la ligne d'assistance de la FEMA au **800-621-3362**, rendez-vous en ligne sur DisasterAssistance.gov ou téléchargez l'[application de la FEMA](#). Si vous utilisez un service de relais tel qu'un service de relais vidéo (VRS), un service téléphonique sous-titré ou autres, communiquez-en le numéro à la FEMA lors de votre demande.

La FEMA s'engage à garantir que l'assistance en cas de catastrophe est attribuée équitablement, sans discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, la nationalité, le genre, l'âge, la situation de handicap, la maîtrise de l'anglais ou la situation économique. Tout survivant d'une catastrophe ou membre du public peut contacter le Bureau des droits civiques de la FEMA s'il estime être victime de discrimination. Le bureau des droits civiques de la FEMA peut être contacté sans frais au **833-285-7448**. Des opérateurs multilingues se tiennent à votre disposition.



FEMA

Page 2 of 2